

2025-06-19
2024-3020

WEEDEX
POUR SUPPRIMER LES PISSENLITS

PRODUIT CHIMIQUE AVEC 2,4-D POUR SUPPRIMER LES MAUVAISES
HERBES

1,13 KG RECOUVRE ENVIRON 965 m²
1,0 KG RECOUVRE ENVIRON 855 m²
0,85 KG RECOUVRE ENVIRON 725 m²

LORQU'UTILISÉ SELON LE MODE D'EMPLOI

SUPPRIME LES PISSENLITS
EFFICACE ET NON VOLATIL
DOMESTIQUE
SOLIDE

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D.....14.55 %
(PRÉSENT EN TANT QU'ACIDE de 2,4-D)

NO. D'ENR: 11852 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 0,85, 1,0, 1,13 KG

Les Produits de Contrôle Supérieur Inc
1937 rue Le Chatelier
Laval, Qc, H7L 5B3
(855) 808-2333

MODE D'EMPLOI:

Un produit herbicide pour la pelouse contenant du 2,4-D pour la suppression de plusieurs types de mauvaises herbes telles que le plantain, les pissenlits et les légumineuses.

COMMENT L'UTILISER:

Enlever la barre d'herbicide de l'emballage et du sac. Plier les côtés du plateau vers l'extérieur et élever la barre d'herbicide. Laisser la barre atteindre la température ambiante avant l'utilisation. Passer la corde ci-incluse à travers les trous dans le carton de chaque côté. Traîner le barre d'herbicide lentement sur les endroits spécifiques à traiter. Marcher lentement pour éviter que la barre ne fasse des bonds ou soit secouée. Faire deux applications à angles droits. L'herbe peut être traitée jusqu'au bord des massifs de fleurs et des arbres mais, sans les toucher.

NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

QUAND L'UTILISER:

Pour de meilleurs résultats, faire le traitement un à trois jours suivant la tonte du gazon. Ensuite, passer la tondeuse trois à six jours après traitement. Il est recommandé d'utiliser ce produit à une température entre 18° C et 27° C. L'efficacité du produit ne sera pas affectée par le vent, la pluie ou l'eau sur le gazon. Faire le traitement pendant la saison de croissance. Répéter la procédure après la seconde tonte du gazon.

RÉSULTATS ANTICIPÉS:

Ce produit est efficace seulement lorsqu'il est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. Ce produit n'empêche pas la croissance de nouvelles mauvaises herbes. Appliquer seulement en présence de mauvaises herbes. 2,4-D détruira les mauvaises herbes et leurs racines dans environ deux semaines. Une semaine après le traitement, vous remarquerez une croissance rapide et déformée des mauvaises herbes. Si de nouvelles mauvaises herbes germent à partir de semences qui ont dérivé, répéter l'application lorsque ces nouvelles plantes sont plus hautes que la pelouse.

MISES EN GARDE:

Vêtements de protection: Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des bas et des souliers. Précautions à prendre par les utilisateurs: Bien se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser la toilette. Bien se laver après l'utilisation. Si vos vêtements sont imprégnés du pesticide, enlever les immédiatement, laver à fond la partie contaminée de votre peau et prendre une douche. Laver les vêtements contaminés séparément avant de les remettre. Ne pas utiliser cet herbicide sur un gazon récemment ensemencé. Ne pas laisser la barre toucher aux fleurs, aux arbustes, aux arbres ou aux plantes que vous désirez garder. Lors de la coupe du gazon, s'assurer de ne pas envoyer de brins d'herbe traitée sur les fleurs ou autres plantes à conserver. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION:

NE PAS réutiliser le contenant vide. Recycler le contenant vide si disponible, ou le jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale, territoriale, ou municipale.

ENTREPOSAGE:

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Éviter de ranger l'herbicide avec les engrais chimiques, les semences ou autres pesticides.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale

Délai de sécurité après traitement:

Ne laisser entrer aucune personne (sauf l'utilisateur) ou aucun animal pendant le traitement et durant les 24 heures suivant l'application du produit.

Fréquence des traitements:

NE PAS effectuer plus de deux traitements généralisés par saison en tenant compte que deux passes (à angles droits) constitue une application. Ce nombre ne comprend pas les traitements localisés. Si l'envahissement des mauvaises herbes NE justifie PAS un traitement généralisé (c'est-à-dire sur la pelouse entière), l'envisager des applications locales seulement aux endroits où poussent des mauvaises herbes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:

Toxique pour les végétaux terrestres à feuilles larges. Ce produit peut endommager les autres plantes à feuilles larges se trouvant à proximité de la zone traitée.

LESSIVAGE: Pour réduire le plus possible les risques de contamination des eaux souterraines, le recours à des traitements localisés est recommandé dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) et là où la nappe phréatique est peu profonde.

RUISSELLEMENT: Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.